

Ali Fassi Fihri

Le Maroc évitera l'émission de 5,6 millions de tonnes de CO2 par an

Le programme marocain intégré de l'énergie éolienne est "tourné avant tout vers la maîtrise des technologies éoliennes de pointe et la valorisation des plateformes industrielles", a souligné, lundi 25 juin à Tanger, M. Ali Fassi Fihri, Directeur général de l'Office national de l'Electricité (ONE).

e chantier structurant, qui prévoit des investissements de près de 32 milliards de DH, contribuera à l'émergence d'un tissu industriel spécialisé et compétitif ainsi qu'au développement des opportunités d'accès aux marchés à l'export, a-t-il ajouté dans un exposé devant SM le Roi Mohammed VI lors

de la cérémonie de présentation de ce programme.

Le directeur général de l'ONE, qui énumérait les retombées bénéfiques du projet, a également cité le désenclavement des régions concernées, la création de filières spécialisées en énergie éolienne au sein des grandes écoles et universités et la promotion de la recherche-développement dans l'éolien.

"En privilégiant le partenariat public-privé, ce vaste projet cible des acteurs de

référence aux niveaux national et international, en vue de bénéficier du savoir-faire dans les domaines technique, économique et financier", a précisé M. Fassi Fihri.

La réalisation de ce programme, a-t-il dit, permettra au Maroc de réduire ses importations d'énergie en économisant annuellement 1,5 million de tonnes équivalent pétrole et d'éviter l'émission de 5,6 millions de tonnes de CO2 par an.

Il a souligné que ce programme porte essentiellement sur la réalisation, à l'horizon 2020, de parcs éoliens d'une puissance installée de 2.000 MW (38 % de la puissance actuelle) pour un investissement total estimé à 31,5 milliards de DH.

Cinq nouveaux sites à grand potentiel ont été choisis pour accueillir des centrales éoliennes d'une puissance totale de 1.000 MW. Il s'agit des sites de Tanger II (150 MW), de Koudia El Baida à Tétouan (300

MW), Taza (150 MW), Tiskrad à Laâyoune (300 MW) et Boujdour (100 MW).

La production de ces centrales, a précisé M. Fassi Fihri, viendra s'ajouter aux 280 MW de puissance éolienne réalisée dans les parcs de Abdelkhalek Torres (50 MW), et Lafarge (30 MW) à Tétouan, d'Amougdoul (60 MW) à Essaouira et de Tanger Dhar Saadane (140 MW), ainsi qu'aux 720 MW en développement à Tarfaya, Akhfenir, Bab El Oued à Laâyoune, Haouma et Jbel Khelladi à Tétouan.

Afin de garantir un développement responsable et soutenu et un accompagnement adapté des besoins en énergie propre, le nouveau programme comporte, outre la composante de production d'électricité, une intégration industrielle de la filière éolienne, ainsi que la promotion de la recherche-développement et de la formation en ce domaine d'activité.